



MISE À JOUR SUR LE RRSPNB

automne 2025 | vol. 16

édition pour les retraités



INCLUS DANS CE VOLUME

2-3

L'état actuel de votre RRSPNB

4

Dates de versement des prestations du Régime en 2026

Mise à jour de vos informations personnelles et ajustement pour la période des impôts

5

Votre rajustement au coût de la vie

6-7

Rapport semestriel sur les placements

8

Modifications aux documents constitutifs

Votre conseil des fiduciaires

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR...

Coup d'œil sur le contenu du bulletin.

VOTRE RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE

Bonne nouvelle! Un rajustement au coût de la vie (RCV) sera accordé aux participants du Régime le 1^{er} janvier 2026. Le montant accordé est de :

2,01 %

La page 5 contient des détails sur le calcul du rajustement au coût de la vie.

**RENDEMENT
DES
PLACEMENTS
SUR QUATRE
ANS**

6,08 %

Pour en savoir plus sur les placements du RRSPNB, voir la page 6.

**QUELS ÉTAIENT
LES RÉSULTATS DE
FINANCEMENT EN
2024?**



La page 3 contient plus de détails.

Coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison

117,2 %

Coefficient de capitalisation du groupe avec entrants

136,5 %

L'ÉTAT ACTUEL DE VOTRE RRSPNB

LES OBJECTIFS DU RÉGIME DE RETRAITE DANS LES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK SONT SIMPLES :



Fournir aux participants une **pension à vie sûre** à leur retraite.



Leur fournir des **avantages supplémentaires**, comme des rajustements au coût de la vie, à condition que le Régime dispose des fonds nécessaires pour le faire.

LE SUCCÈS DE CES OBJECTIFS DÉPEND DES FINANCES DU RÉGIME.
COMMENT SE PORTE LE RRSPNB?

EN 2024, LE RÉGIME A VU UNE CROISSANCE DE

937,2

millions de dollars

JUSQU'À PRÉSENT EN 2025, LE RÉGIME A AUGMENTÉ DE

232,7

millions de dollars

LE RRSPNB A MAINTENANT **10,405 MILLARDS DE DOLLARS D'ACTIFS**.

Pour plus d'information sur les placements du Régime, voir la page 6.

VOTRE RÉGIME DE PENSION DEMEURE EN EXCELLENTE SANTÉ FINANCIÈRE.

Avec un coefficient de capitalisation du groupe avec entrants de 136,5 %, le conseil du RRSPNB a le feu vert pour accorder à nouveau un rajustement au coût de la vie (RCV) intégral à tous les participants du Régime. Le RCV correspond au taux d'inflation tel que déterminé par Statistique Canada. Plus d'informations sur le RCV de cette année figurent à la page 5.

Pour plus d'informations sur le financement du Régime, voir la page suivante.



AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Ce bulletin est une publication au nom du conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Cette publication vise à fournir de l'information au sujet du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. En cas de différence entre les renseignements contenus dans le présent bulletin et le Texte du Régime ou les autres documents constitutifs appropriés, ces derniers auront préséance.

EXAMEN DE LA SANTÉ DU RÉGIME

ÉVALUATION ACTUARIELLE

La santé du Régime est examinée chaque année par votre conseil des fiduciaires et l'actuaire indépendant du Régime. Un actuaire est un expert en mathématiques financières. Ensemble, ils examinent le niveau de provisionnement et la gestion des risques du Régime. Ils mesurent le Régime tel qu'il est aujourd'hui, et ce qui peut être raisonnablement attendu à l'avenir. Ensuite, votre conseil utilise ces résultats pour prendre des décisions sur le prochain RCV et d'autres améliorations pour les participants comme vous.

Résultats de la gestion des risques

Objectif premier de la gestion des risques

99,55 %



Atteint

Premier objectif secondaire de la gestion des risques

95,7 %
de l'IPC



Atteint

Deuxième objectif secondaire de la gestion des risques

99,3 %



Atteint

Pour plus d'informations sur le niveau de provisionnement et la gestion des risques du RRSPNB, consultez le Rapport d'évaluation actuarielle disponible à rrspnb.ca sous « À propos du Régime », puis « Résultats financiers : Les évaluations actuarielles ».

RÉSULTATS DE FINANCEMENT RÉCENTS

Pour déterminer le niveau de provisionnement du RRSPNB, l'actuaire du Régime, TELUS Santé, compare les actifs du Régime (ce qu'il possède) à ses passifs (ce qu'il doit). Voir les résultats ci-bas.

VALEUR DE TERMINAISON DES PRESTATIONS

117,2 %

La valeur de terminaison des prestations compare la juste valeur marchande équitable des actifs du Régime à ses passifs à la date de l'évaluation actuarielle, dans ce cas, le 1^{er} janvier 2025.

Ce ratio est utilisé pour calculer les prestations d'un participant en cas de cessation d'emploi, de décès ou de rupture de mariage.

COEFFICIENT DE CAPITALISATION DU GROUPE AVEC ENTRANTS

136,5 %

Le coefficient de capitalisation du groupe avec entrants sur 15 ans compare la juste valeur marchande des actifs du Régime, plus la valeur actuelle des cotisations excédentaires sur les 15 prochaines années, aux passifs du Régime. Il est utilisé pour déterminer le RCV à accorder et pour prendre d'autres décisions du conseil.

DATES DE VERSEMENT DES PRESTATIONS DU RRSPNB EN 2026



MISE À JOUR DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES ET AJUSTEMENT POUR LA PÉRIODE FISCALE

Vous déménagez bientôt? La mise à jour de vos informations personnelles est simple!

- par courrier – accédez au formulaire à remplir à rrspnb.ca/adresse,
- par téléphone – contactez l'équipe des Services aux membres de Vestcor : 1-800-561-4012.



Vous avez ouvert un nouveau compte bancaire? Informez-nous de vos nouvelles informations bancaires.

- par courrier – accédez au formulaire que vous devez remplir à rrspnb.ca/banque.
- par téléphone – contactez l'équipe des Services aux membres de Vestcor au 1-800-561-4012; quelqu'un vous fournira le formulaire nécessaire à remplir et à renvoyer.

N'oubliez pas de garder votre ancien compte bancaire ouvert jusqu'à ce qu'un paiement ait été déposé sur votre nouveau compte.



Si vous avez fini par devoir de l'argent sur vos impôts sur le revenu au cours des dernières années, vous pourriez envisager d'augmenter le montant de l'impôt retenu sur votre versement mensuel de pension. Ce faisant, vous pouvez réduire le montant que vous devrez payer lorsque vous remplirez votre déclaration de revenus l'année prochaine. Si vous souhaitez poursuivre cette option, remplissez le formulaire nécessaire à rrspnb.ca/impot.



Vous pourriez vouloir contacter un spécialiste en fiscalité avant de prendre toute décision concernant vos déductions d'impôt sur le revenu.

VOTRE RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE

Les rajustements au coût de la vie (RCV) sont conçus pour aider votre pension à suivre l'inflation, que vous soyez un participant actif épargnant pour votre retraite future ou un retraité touchant une pension. Cette année, le RCV accordé à tous les participants du RRSPNB est de :

2,01 %

Si vous êtes un retraité, l'augmentation sera appliquée à votre prestation de pension mensuelle le 1^{er} janvier 2026. Les retraités recevront un avis écrit de cette augmentation en décembre 2025. Si vous êtes un participant actif ou un participant avec prestations différenciées, l'augmentation sera appliquée aux prestations que vous avez acquises jusqu'au 31 décembre 2024.

Visitez la section « Rajustement au coût de la vie » de rrspnb.ca pour plus d'informations.



Rajustement au coût de la vie (RCV) accordé depuis la conversion du Régime

Année d'attribution (1 ^{er} janvier)	RCV du RRSPNB	IPC canadien*
2026	2,01 %	2,01 %
2025	3,70 % †	3,11 %
2024	5,32 %	5,59 %
2023	5,24 %	5,56 %
2022	1,46 %	1,46 %
2021	1,46 %	1,46 %
2020	2,12 %	2,12 %
2019	1,88 %	1,88 %
2018	1,47 %	1,47 %
2017	1,40 %	1,40 %
2016	1,49 %	1,49 %
2015	1,43 %	1,43 %
2014	0,96 %	0,96 %

*Le RCV maximal qui peut être accordé en fonction de la variation en pourcentage de l'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien moyen.

†Ce montant représente le changement de 3,11 % de l'IPC canadien, ainsi que les 0,27 % et 0,32 % restants qui n'ont pas été accordés en 2024 et en 2023 respectivement.

RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PLACEMENTS

APERÇU DE L'ÉTAT DE VOTRE FONDS DE PENSION AU 30 JUIN 2025

POINTS SAILLANTS

RENDEMENT SEMESTRIEL DES PLACEMENTS DU RRSPNB

3,47 %

AU 30 JUIN 2025
(BRUT)

AUGMENTATION NETTE DE

232,7

millions de dollars

DEPUIS LE 31 DÉC. 2024

ACTIFS DE PLACEMENT SE CHIFFRENT À

10,405

milliards de dollars

AU 30 JUIN 2025

RENDEMENT SUR QUATRE ANS DU RRSPNB

6,08 %

(BRUT)

Points principaux

- Le RRSPNB a obtenu un rendement solide au milieu d'une incertitude significative concernant les négociations commerciales et la politique monétaire.
- Les rendements à long terme continuent de dépasser l'objectif de rendement ajusté en fonction de la valeur ajoutée du Régime de 50 points de base. En termes simples, l'un des objectifs de Vestcor, le gestionnaire d'investissement du RRSPNB, est d'obtenir des rendements qui dépassent l'indice de référence d'au moins 0,50 %.



Nous sommes heureux d'annoncer que les placements du Régime ont obtenu un rendement positif de 3,47 % au cours des six premiers mois de 2025. À plus long terme, le taux de rendement annualisé sur quatre ans de 6,08 % et le taux de rendement annualisé sur dix ans de 6,50 % ont dépassé le taux d'actualisation de 5,00 % recommandé par l'actuaire indépendant du Régime et approuvé par le conseil. Ces rendements à long terme continuent à surpasser les rendements de référence respectifs de 5,21 % et 5,63 %.

Les négociations commerciales et la politique macroéconomique interne des États-Unis continuent de dominer les gros titres du marché à la mi-année, avec une incertitude persistante sur le chemin ultime des politiques tarifaires et des taux d'intérêt qui obscurcit les perspectives de croissance, d'emploi et d'inflation pour les investisseurs. Malgré cette incertitude, les actifs à risque ont continué à augmenter tout au long de la fin du printemps / début de l'été, et les mesures globales du risque de marché se sont stabilisées à des positions de moyenne à long terme alors que les marchés boursiers se sont redressés après des pertes antérieures.

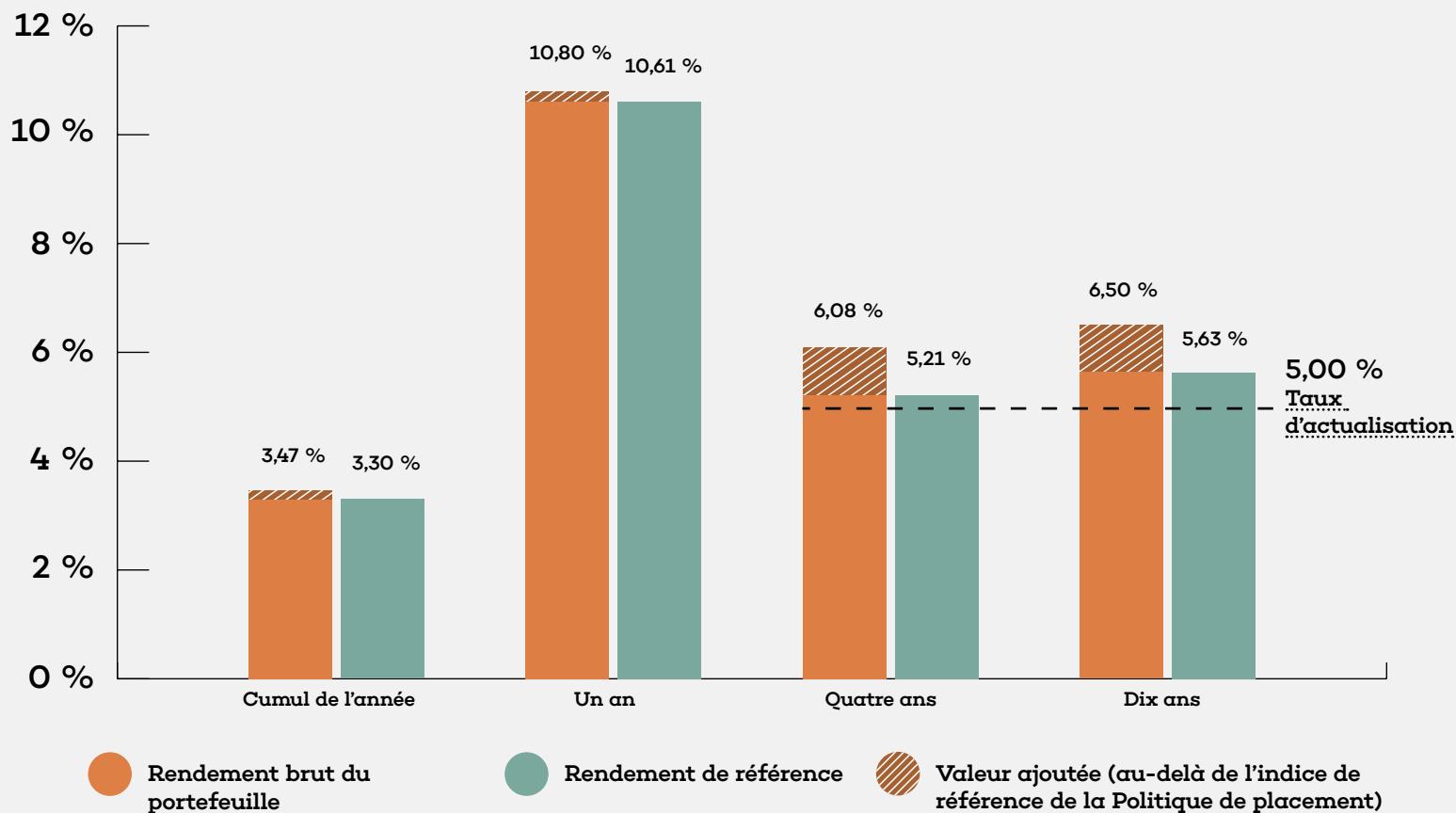
Recherchez les termes soulignés en pointillés dans ce rapport sur les placements. Vous pouvez trouver les définitions de ces termes et d'autres termes relatifs au RRSPNB en numérisant le code à droite avec votre appareil mobile ou en visitant le site vestcor.org/glossaire.



RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PLACEMENTS

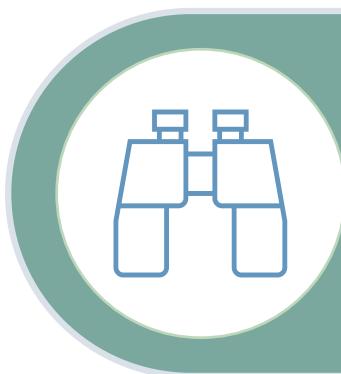
APERÇU DE L'ÉTAT DE VOTRE FONDS DE PENSION AU 30 JUIN 2025

RENDEMENT DES PLACEMENTS (AU 30 JUIN 2025)



ACTIFS DE PLACEMENT

La juste valeur des actifs de placement du RRSPNB au 30 juin 2025 s'élevait à 10,405 milliards, soit une augmentation de 232,7 millions de dollars par rapport à la juste valeur au 31 décembre 2024.



De plus amples renseignements, y compris un résumé des perspectives du marché pour cette période, sont disponibles dans les mises à jour trimestrielles du marché fournies par Vestcor à vestcor.org/miseajourdumarche.

MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS CONSTITUTIFS

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige que les participants soient informés de toute modification aux documents constitutifs du RRSPNB. À cet effet, le conseil des fiduciaires aimerait vous informer des modifications suivantes qui ont été déposées auprès du surintendant des pensions :

- Le **Texte du Régime** a été modifié pour ajouter les postes de leader parlementaire, de whip et de président de caucus de tout parti reconnu à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick à la définition de « Ministre » en vertu du Texte du Régime du RRSPNB, rétroactivement au 1^{er} novembre 2024, aux fins des gains ouvrant droit à pension.
- L'**Énoncé des politiques de placement** a été modifié afin d'assurer l'utilisation d'un langage cohérent et de modifier le calcul du rendement de référence, en passant de l'utilisation des pondérations réelles quotidiennes du portefeuille à l'utilisation des pondérations du portefeuille de référence.

Les documents constitutifs du RRSPNB sont disponibles à l'adresse rrspnb.ca, et comprennent :

- La **Politique de financement** : l'outil utilisé par le conseil des fiduciaires pour gérer les risques inhérents au Régime. Il s'agit d'un document qui fournit des directives et des règles concernant les décisions qui doivent, ou peuvent, selon le cas, être prises par le conseil des fiduciaires au sujet des niveaux de financement, des cotisations et des prestations. La Politique de financement est accessible sur le site rrspnb.ca/pf. Un résumé rapide de certaines des principales dispositions de la politique de financement du RRSPNB est accessible à l'adresse rrspnb.ca/spf.

RESTEZ INFORMÉ!



ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION 2025

Le RRSPNB a tenu son Assemblée annuelle d'information le 24 septembre 2025. Un enregistrement complet de l'assemblée est disponible à l'adresse suivante : rrspnb.ca/aa2025.

CONTACTEZ-NOUS

Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick
rrspnb.ca

ISBN 978-1-4605-4592-8

PAR LA POSTE :
Conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick
a/s de Vestcor
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Katherine Greenbank, BBA, CPA, CMA
Présidente

Sébastien Deschênes, DBA, CFA, FCPA, IASA
Vice-président

David Brown
Fiduciaire

Paula Doucet
Fiduciaire

Renée Laforest, CPA, CGA
Fiduciaire

Jim Mehan, MBA, CPA, CMA
Fiduciaire

Marilyn Quinn
Fiduciaire

Odette Robichaud
Fiduciaire

Leigh Sprague
Fiduciaire

Susie Proulx-Daigle
Observatrice

Chris Russell
Observateur

Retrouvez les biographies complètes de vos fiduciaires au rrspnb.ca sous « À propos du Régime », puis « Le conseil des fiduciaires ».

PAR TÉLÉPHONE :
1 800 561 4012 (sans frais)
506 453 2296 (Fredericton)

PAR COURRIEL : info@rrspnb.ca



VOUS PRÉFÉREZ RECEVOIR CE BULLETIN EN FORMAT PAPIER?
Envoyez un courriel à info@vestcor.org ouappelez le 1-800-561-4012.